AR PREFECTURE

005-210501839-20210923-2021_127-DE

Regu le 24/09/2021

Département des MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE

HAUTES-ALPES
Arrondissement
de BRIANCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 23 septembre 2021

Date de la

Convocation : L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la

Date d'Affichage : présidence de M. FINE Sébastien, Maire.

24 septembre 2021

Objet: Délibération n° 2021-127

Demande de subventions pour les travaux d'aménagement de la rue de Gatchelou au quartier de Champrouët : modification du plan de financement

Conseillers en exercice: 15 - Présents: 12 - Nombre de pouvoirs: 3

<u>Etaient présents</u>: MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, CORDIER Georges, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-Pierre, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

<u>Étaient représentés</u>: M. LAURENT Sylvain par Mme ROMAN Leslie, Mme AUGIER Laetitia et M. COULOM Nicolas par M. FINE Sébastien.

Mme ROMAN Leslie a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que par délibérations n° 2021-065 du 12 avril 2021 et n°2021-092 du 17 juin 2021, le conseil municipal a :

- Approuvé un projet relatif à l'aménagement de la rue de Gatchelou au quartier de Champrouët pour un montant de 99 521.03 €. HT.,
- Sollicité des subventions du Département au titre de l'enveloppe cantonale pour la partie goudronnage du projet et de la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB) au titre du Fonds de Soutien et de Solidarité Territoriale Communautaire (FSSTC).

CONSIDERANT que le financement par la CCB doit correspondre à 30 % au plus du montant restant due par la commune, nette de toute recette et qu'il convient de délibérer à nouveau pour finaliser le plan de financement de ce projet,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'exposé de M. le Maire
- **SOLLICITE** auprès de la CCB les subventions les plus élevées possibles pour la réalisation de ce projet au titre du FSSTC.
- **DIT** que le plan de financement du projet d'aménagement de la rue de Gatchelou au quartier de Champrouët pourrait être le suivant :

- Subvention DETR 24 315.00 €
- Subvention FSSTC 22 561.71 €
- Autofinancement 52 644.32 €

Total 99 521.03 €

• Dit que cette délibération annule et remplace la délibération n° 2021-063 du 12/04/2021 sus visée.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE